

# ***l'Aileron***

le journal de l'Association de Vol à Voile Champlain  
octobre 1998

## **Nouvelles brèves ...**

Nombre de membres: 88

Nombre de vols: 1830

Ces chiffres constituent un record pour le club et la saison n'est pas encore finie.

Nous volons en semaine depuis début septembre. Que ceux qui sont encore intéressés contactent Eric Dupinet au 343-9123 ou par messagerie électronique: [sydam@megasciences.com](mailto:sydam@megasciences.com)

Nous devons regretter la démission d'Alain Thirion du poste de Chef Instructeur. André Pépin assurera cette fonction et il sera assisté par Gabriel Duford.

Sachez que la voltige est toujours interdite à Champlain, tout du moins avec les appareils du club. La note de Kemp Ward, qui suit, saura, nous l'espérons vous en dissuader.

Bienvenu aux nouveaux membres et félicitations aux nouveaux solos.

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres des périodes estivale et automnale. Nous n'en publierons malheureusement pas la liste, vu leur nombre, mais ils se reconnaîtront.

## **Félicitations aux nouveaux solos:**

J.F.Lamarre, J.P. Laliberté, L. Morin, A. Lebel, A. Roy, G. St-Germain, E.Dupinet.

Nous désirons aussi adresser tous nos remerciements à l'ensemble des instructeurs et aux pilotes-remorqueurs pour leur enthousiasme et leur dévouement.

Résolution de l'engorgement sur 2.33, BergFalke et Ka6

Nous assistons en ce moment à un engorgement, compte tenu du nombre de nouveaux solos, dans l'usage de ces appareils.

Par décision du CA, les exigences "vol-voyage", qui étaient auparavant pré-requises pour l'usage du Ka6 et du Blanik, sont maintenant seulement nécessaires pour le Lark.

Compte tenu, que de toute façon le problème risque de s'aggraver dans le futur, vu le nombre croissant de nouveaux membres, le club étudie la possibilité d'acquérir de nouveaux planeurs. A suivre .....

## **Compétitions 1998 et peut-être 1999**

Je tiens d'abord à remercier tous ceux qui m'ont aidé à réaliser la compétition provinciale "Ontario-Québec" 1998.

Faisons le bilan de cette activité.

Premièrement, 57 vols ont été effectués par les compétiteurs durant les quatre jours. Deux repas ont été organisés pour supporter l'accueil. Notre terrain de camping a été utilisé à sa juste valeur, prenant tout a coup une autre dimension, de même que notre toilette et notre douche. Ainsi l'accueil réservé à nos visiteurs a été apprécié de tous. Cette rencontre a aussi permis de faire découvrir notre environnement vélivole à ceux qui n'en connaissait que le nom. Ils y ont découvert une région agréable à survoler.

De notre côté, nous avons côtoyé deux champions Canadien: Ulli Werneberg et Dominique Bonniere. Nous avons pu voir toutes sortes de machines, de panneaux d'instruments, des "gps", "data logger", etc.

Nous avons pu physiquement découvrir que notre terrain pouvait recevoir une flotte de 25 à 30 planeurs sans trop de mal, tout en poursuivant nos activités de vol. Le samedi 5 septembre nous avons effectués 75 envolées, du jamais vu! Le lundi 7 septembre, il y avait 18 planeurs alignés, prêts à partir. C'était un spectacle impressionnant. Enfin, ces quatre jours ont généré environ \$800.00 de revenu net, ce qui n'est pas à dédaigner. Bref, l'expérience a été positive pour tous.

Tout cela pour vous amener dans le vif du sujet, soit la tenue du Championnat Canadien de vol à voile à St-Dominique en 1999. Nous parlons d'environ 30 planeurs, 60 à 70 pilotes et équipages qui entreront en compétition durant dix jours. Étant une compétition nationale, plusieurs commanditaires seront sollicités, ex: AIR CANADA, BOMBARDIER, BELL CELLULAIRE, MOLSON, etc. Une couverture médiatique sera de mise: RDI, RDS, TQS.

La publicité ne fera pas non plus défaut: posters, tee-shirts, auto-collants..

En plus des avantages directs liés à cette manifestation: revenus, volume de vol, expérience acquise; cet événement nous mettra littéralement sur la carte, comme base de vol à voile reconnue. Elle aidera à assurer la consolidation de notre club dans la région, et permettra la continuité de la croissance que nous connaissons présentement.

Je suis volontaire pour organiser une telle activité mais j'aurai besoin d'aide, soit environ 3 à 4 personnes qui formeront un comité exécutif pour la réalisation de cet événement pendant l'hiver. Durant la période de compétition il faudra 5 à 7 personnes d'une façon permanente pendant dix jours. J'espère obtenir les services de Larry Springford, militaire à la retraite, celui-ci a déjà dirigé des compétitions nationales à trois reprises, et de Bernard Palfreeman vélivole et météorologiste chevronné.

Un événement majeur, une expérience unique, qui apportera des bénéfices à tous les niveaux pour notre association, telle sera notre compétition.

Nous devons nous compromettre d'ici le 1 novembre, je m'adresse donc à vous tous et attend votre réponse au plus tard le 20 octobre.

N'hésitez pas à me contacter pour plus amples renseignements.

Salutations vélivoles, André R Pepin.

### **Sécurité - Rapport d'incident**

Après avoir remorqué, avec une auto de piste, un planeur jusqu'au point de départ, le conducteur de l'auto de piste est sorti de son véhicule sans fermer le moteur. Le levier de transmission ayant été laissé en position "R" au lieu de la position "P", l'auto s'est mise à reculer en direction du planeur et de son pilote qui était à proximité. Les deux étaient en danger jusqu'à ce que l'auto soit arrêtée. Un accident a été évité de justesse. Le conducteur aurait dû rester à l'intérieur de l'auto de piste en marche ou aurait dû couper le contact. Soyez vigilants !

Après avoir largué un planeur, un pilote remorqueur s'est mit en descente selon les procédures normales de l'AVVC. Lorsqu'il était à 80 MPH (nous demandons aux pilotes remorqueurs de ne pas dépasser 100 MPH), le pare brise s'est brisé en cinq morceaux et a atteint le pilote à la tête. Le pilote a poursuivi sa descente normalement et a atterri sans problème. Le pilote s'en est tiré indemne. Par la suite, nous avons appris qu'un nouveau pilote remorqueur, se plaisait à faire des manoeuvres acrobatiques avec nos avions, à descendre à des vitesses excessives (140 MPH) sans respecter les procédures prescrites.

Aussi est-il indispensable de vous rappeler qu'il est absolument interdit d'effectuer des manoeuvres acrobatiques avec les aéronefs du club, spécifiquement sur les avions remorqueurs qui subissent déjà une exploitation intensive.

Kemp Ward, Officier de sécurité.

### **Message d'un nouveau Solo ...**

Trafic Saint-Dominique, ici Delta-Whiskey-Bravo en vent arrière gauche pour la piste un-cinq... C'est le message que j'ai annoncé lors du bord de vent arrière précédant l'atterrissage à l'occasion de mon premier vol solo.

Yeah !

Je voudrais ajouter un mot sur ce premier vol solo. C'est un peu angoissant et fantastique à la fois. J'ai apprécié cette solitude temporaire de 10 minutes, où le véritable P.I.C... c'était moi. J'ai hâte de recommencer!

Je veux simplement laisser un mot supplémentaire à l'intention de ceux qui s'échinent à former les futurs pilotes. Je vous remercie sincèrement du travail que vous faites et de votre patience à répéter les mêmes explications. Cela fait apprécier votre enseignement et croître notre désir de faire partie de la gang.

Merci à l'AVVC, André Roy.



[Retour aux Ailerons](#)